Le Parisien

mercredi 15 octobre 2014

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Pécresse (UMP) sollicite Huchon (PS) au sujet de la crèche Baby-Loup

■ Valérie Pécresse vient au secours de la crèche Baby-Loup de Conflans-Sainte-Honorine. Hier la députée de Vélizy, et chef de file de la fédération départementale de l'UMP, a expédié un courrier à Jean-Paul Huchon, le président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France afin de lui demander d'aider l'établissement qui connaît des difficultés financières. « Cette crèche a demandé à la commune 400 000 € pour pouvoir accueillir, en horaires décalés des enfants de familles défavorisées qui n'auraient pas d'autres moyens de garde, écrit-elle. Le maire de Conflans a néanmoins décidé d'augmenter le concours de la ville de 90 000 € à 125 000 € en 2015. Il reste donc, pour boucler les financements, à trouver 275 000 € pour l'année. » Valérie Pécresse évoque le budget serré de la ville en raison de la baisse des dotations de l'Etat mais surtout l'engagement de Manuel Valls, aujourd'hui Premier ministre, auprès de Baby-Loup et concernant le principe de laïcité. Elle indique par ailleurs avoir également sollicité Pierre Bédier, le président (UMP) du conseil général des Yvelines.

jeudi 9 octobre 2014

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les parents de Baby-Loup défendent leur crèche

Conflans-Sainte-Honorine. Les familles qui travaillent en horaires décalés et utilisent la crèche Baby-Loup ont constitué un comité des parents. Une manifestation a eu lieu fin septembre face aux menaces qui planent sur l'avenir de l'établissement. *(DR.)*

LES FAMILLES se mobilisent pour soutenir la crèche Baby-Loup de Conflans-Sainte-Honorine. Elles viennent de lancer une pétition et ont demandé un rendez-vous au maire (UMP) de la ville, Laurent Brosse. Ces décisions ont été prises vendredi soir, quelques jours après le conseil municipal du 29 septembre au cours duquel les élus de la majorité ont voté l'octroi d'une aide financière à la crèche de 90 000 €. La direction de l'établissement espérait obtenir 400 000 €.

Cette délibération a semé le trouble dans les esprits d'autant que les comptes de Baby-Loup sont dans le rouge. « On a pris un coup au moral, explique Mathieu Frappier, le porte-parole du comité des parents, constitué à la rentrée. Mais on ne veut pas croire à la fermeture de cette crèche de 38 berceaux qui est un modèle. » L'établissement fonctionne en effet 7 jours sur 7 et 24 h 24 afin d'offrir une offre de garde aux familles qui travaillent en horaires décalés.

Laurent Brosse, maire (UMP), reste sur sa position

Le comité des parents s'est réuni avec l'équipe de direction de Baby-Loup. « Nous avons proposé d'augmenter les tarifs mais les parents modestes risquaient d'être privés du service », souligne-t-il. Par ailleurs plus de vingt familles ont expédié un courrier à Laurent Brosse. « On souhaite se mettre autour de la table pour discuter », précise Mathieu Frappier. Le comité des parents a obtenu un rendez-vous le 27 octobre prochain.

De leur côté, des élus d'opposition ont saisi le préfet en fin de semaine dernière afin de réclamer l'annulation de la délibération votée par la majorité. Gaël Callonnec, le chef de file des Verts, évoque « des erreurs d'appréciation au niveau du barème et un gros mensonge » de la part du maire. « Je reste sur ma position concernant la subvention et sur l'absence de contrat enfance jeunesse entre la crèche et la caisse d'allocations familiales (CAF) », réplique Laurent Brosse. **Y.F.**